



Saison 2021/2022

DISTRICT PARISIEN  
DE FOOTBALL

75

Octobre  
ROSE

PARIS ENSEMBLE

Jeudi 28 octobre 2021

**Bienvenue**

à toutes les équipes  
Parisiennes

150 CLUBS

19 900  
Licenciés  
&  
Licenciées



**Journal Numérique n°6**

**ÉVÉNEMENTS**

RESERVEZ VOTRE SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021,  
tous les clubs sont invités à l'**Assemblée Générale**  
qui se tiendra à 9h. (lieu à définir)

Le vendredi 5 novembre 2021 à 18h30,  
**Réunion d'Informations** adressée aux  
Secrétaires de Clubs au siège du District 75.

**Commissions de la semaine**



- COMMISSION STATUT REGLEMENTS du 21/10/2021
- COMMISSION FUTSAL du 26/10/2021
- COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS du 26/10/2021

**Sommaire**

→ Actualités → Informations → Formations → Procès-verbaux → Annexes

**Contacts**



Nous sommes à votre entière disposition du LUNDI au VENDREDI  
de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Adresse :  
DISTRICT 75 DE FOOTBALL  
6, AVENUE JOSEPH BEDIER  
75013 PARIS

Téléphone : 01-88-61-98-40.

Mail :  
[SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR](mailto:SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR)

SITE INTERNET :  
<https://district75foot.fff.fr>





# AGENDA

## Réunion d'informations

**Le vendredi 5 novembre 2021 à 18h30 au Siège du District 75**

Une soirée d'informations à l'adresse de tous les responsables administratifs (secrétaires-généraux, secrétaires, responsables administratifs) sur la pratique administrative et sportive au quotidien de nos associations.

### Sujets abordés :

- Le passe sanitaire
- La Feuille de Match Informatisée
- La correspondance avec le district
- Les échanges entre Clubs
- L'arbitrage (demande d'arbitre – paiement des arbitres)
- La gestion des terrains avec la DJS

---

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Le samedi 27 novembre 2021 à 9h00 se déroulera l'Assemblée Générale avec tous les Présidents des Clubs Parisiens.**

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, deux personnes maximum par club seront autorisées. Le Pass sanitaire sera obligatoire pour toutes les personnes présentes.





## DETECTIONS ET INTERDISTRICTS 2021/2022



Le District Parisien a organisé ses 1<sup>ère</sup> détections pendant les vacances scolaires de la Toussaint.  
Les détections se font seulement par convocation.

### DETECTIONS

Prochaine détection des U15F : le Jeudi 4 Novembre 2021



Détection U16 avec les membres de la Commission Technique et M.FOURNIER Anthony

### INTERDISTRICTS

- U15 : le Jeudi 11 Novembre 2021
- U16 : le Mercredi 03 Novembre 2021
- U15F : le samedi 27 Novembre 2021



## LE MATCH DE COUPE DE FRANCE SENIORS



Ce week-end se déroulera le 6e tour de la Coupe de France, un club Parisien est toujours en lice.

**La Salésienne (D1)** rencontrera Aulnaysienne ESP au stade Paul FABER dans le 17e arrondissement, ce terrain qui leur a réussi jusqu'ici.

Venez nombreux encourager l'équipe de La Salésienne, beaucoup les surnomme « la salé »,  
Rendez vous au Stade Paul FABER à 15h  
Dimanche 31 octobre 2021



**Tous derrière les VERTS !!**



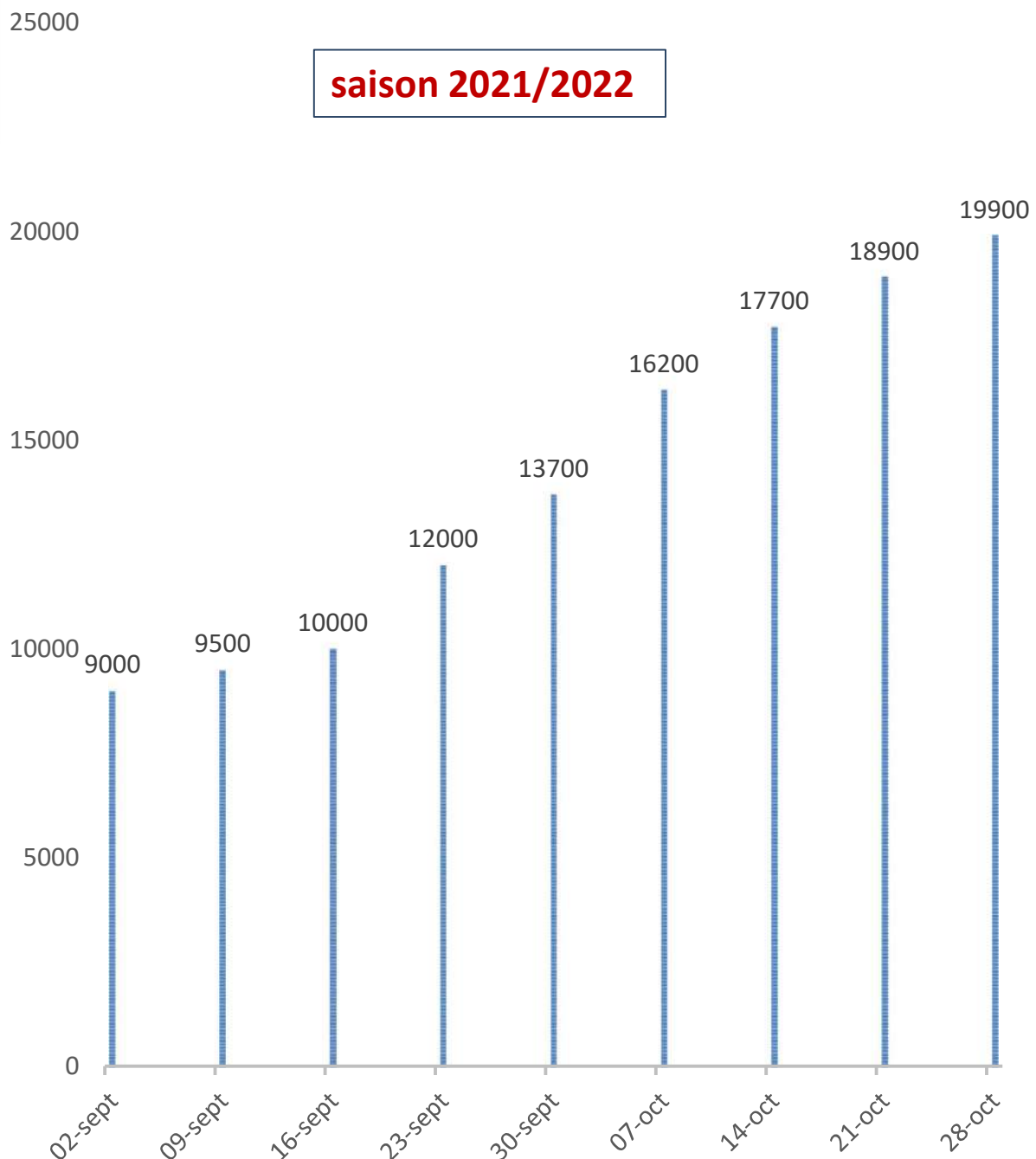
Equipe séniors de la Salésienne au stade Paul FABER



# DISTRICT PARISIEN de football

PARIS ENSEMBLE

## Le nombre de licenciés et licenciées



**19900** licenciés et licenciées

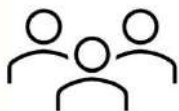




# DEVENEZ BÉNÉVOLE

## LE DISTRICT PARISIEN RECRUTE

- Commission de Surveillance des Opérations Electorales
  - Commission d'Organisation des Compétitions
    - Commission Foot Féminin
    - Commission Futsal
  - Commission Foot d'Animation
  - Commission Foot Diversifié
  - Commission de Discipline
- Commission Départementale d'Appel
- Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes
  - Commission Statuts et Règlements
- CDPME et Suivi des Désignations des Délégués
  - Commission Statut des Educateurs
  - Commission Formation des Bénévoles
    - Commission Statut Arbitrage
- Commission Départementale de l'Arbitrage
- Commission Développement et Sponsoring
  - Commission Médicale
  - Commission Technique
- Commission Terrains et Equipements Sportifs



Le District 75 est soucieux d'optimiser et de dynamiser son fonctionnement. Aussi, il est à la recherche de bénévoles qui ont vocation à s'investir dans l'une de ses 18 commissions, rouages essentiels à la bonne gestion des affaires du football parisien.

Si vous souhaitez entrer dans une commission, merci d'envoyer votre candidature à [secretariat@district75foot.fff.fr](mailto:secretariat@district75foot.fff.fr)



# INFORMATIONS





## #RETOUR AU FOOT

### PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE à partir de 12 ans et 2 mois



#### LE PASS SANITAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Il faut présenter soit :

- un certificat de vaccination avec schéma vaccinal complet (dernière injection + sept jours ou + quatre semaines si vaccin Janssen) ;
- un test RT-PCR ou antigénique ou un autotest négatif de moins de 72h ;
- un certificat de rétablissement de la Covid-19 (test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins onze jours et de moins de six mois) ;
- un certificat de contre-indication à la vaccination.

Le contrôle du Pass sanitaire s'effectue en scannant le QR code présent sur les documents numériques ou papier, avec l'application « TousAntiCovid Verif ».

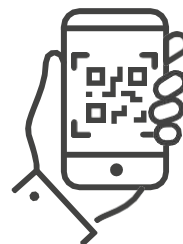
[Télécharger l'application](#)



#### POURQUOI LE PASS SANITAIRE ?

Le Pass sanitaire a été mis en place par le gouvernement et s'applique sur le territoire national depuis le 9 juin 2021. Il permet de vérifier le statut vaccinal, le résultat d'un test négatif ou le certificat de rétablissement d'une personne, lui permettant l'accès à un lieu ou événement.

Il est exigé depuis juillet dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire (décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire).

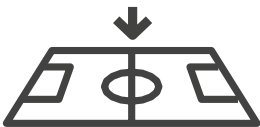


#### QUI EST HABILITÉ À CONTRÔLER ?

Les clubs doivent désigner un référent Covid chargé de coordonner le dispositif.

Ils doivent également tenir un registre des personnes habilitées à réaliser les contrôles et l'afficher à proximité des lieux de contrôle.

Les contrôles (date, heure, contrôleur, nombre de personnes) doivent faire l'objet d'un recensement.



#### DANS QUELLES CONDITIONS LE CONTRÔLE EST-IL IMPOSÉ ?

Dès à présent aux personnes majeures, puis à partir du 1<sup>er</sup> octobre à celles âgées de 12 à 17 ans.

À tou(te)s les pratiquant(e)s dès l'entrée dans un stade ou un gymnase (« Pas de Pass, pas de jeu »), aux encadrants (éducateurs, dirigeants, salariés) à partir du 30 août dès l'entrée dans un stade ou un gymnase, au public (spectateurs, parents) dans des enceintes sportives disposant d'un arrêté d'ouverture au public (AOP) - à la condition que le stade soit clôturé avec un ou plusieurs accès réservés exclusivement à l'accès des spectateurs - et pour l'accès aux buvettes dans le cadre du règlement applicable aux hôtels, cafés, restaurants (HCR).

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant présenté un Pass sanitaire valide (sauf décision contraire des autorités locales).



#### SANS CONTRÔLE, QUELS RISQUES ENCOURUS ?

En cas de défaut de contrôle, la responsabilité du club peut être engagée, la loi prévoyant un régime progressif :

- au premier manquement constaté, l'autorité administrative mettra en demeure le gestionnaire de la structure de se conformer aux obligations dans un délai maximum de 24 heures ;
- au deuxième manquement constaté, le lieu pourra être fermé durant sept jours maximum, dans l'attente de la mise en conformité ;
- en cas de manquement à plus de trois reprises sur 45 jours, le gestionnaire s'expose à des peines allant jusqu'à un an d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende.



# INFORMATIONS



ATTENTION !!

## Rappel à tous les clubs

**Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match, un sujet par mail et utiliser l'adresse officielle du club.**



Attention, si vous n'utilisez pas la FMI (feuille de match informatisée) ou que votre tablette ne fonctionne pas, prévoyez une feuille papier à remplir par les 2 équipes et l'arbitre.

Les feuilles de match sont à transmettre au secrétariat au plus vite par courrier, e-mail ou directement au siège du district 75, avant mardi 12h .



### ADRESSE :

DISTRICT 75 DE FOOTBALL  
6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

TÉLÉPHONE : 01-88-61-98-40.

MAIL : [SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR](mailto:SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR)

SITE : <https://district75foot.fff.fr>

LUNDI au VENDREDI de 10h à 13h et de 14h à 18h.



## PREPARATION FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE



**Le responsable Footclubs de votre club doit vous attribuer des droits « Gestion FMI »**

Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur	Code d'accès	Type de profil
		Gestionnaire

Organisation

- Identité club
- Utilisateurs Footclubs
- Membres du club
- Educateurs du club
- Contrats de gestion
- Procès-verbaux

Licences

Compétitions

Autres clubs

Divers

Organisation

- Licences
- Educateurs
- Compétitions
- Joueurs fédéraux
- Centre de formation
- Projet Club
- D.N.C.G.
- Coordonnées bancaires

Gestion feuille de match informatisée

Signataire des demandes de licences dématérialisées

Actif

Niveau Footclubs Utilisateur débutant

Téléphone

Adresse mail

Date de dernière connexion

Catégorie	Equipe	Compétition la plus élevée
Libre / Senior	Racing Club 18 1	Seniors D3 (75)
Libre / Senior	Racing Club 18 2	Seniors D4 (75)
Libre / Senior	Racing Club 18 5	Cdm D1 (75)

**Une seule préparation du LUNDI au VENDREDI sur <https://fmi.fff.fr>**

- 1<sup>er</sup> Se connecter avec ses identifiants Footclubs
- 2<sup>ème</sup> «Récupérer vos rencontres » en haut *pour lesquelles vous avez le droit Footclubs*
- 3<sup>ème</sup> «Charger les données » à droite de la ligne de votre match
- 4<sup>ème</sup> Icône « Préparer la rencontre » en bas à gauche de l'écran
- 5<sup>ème</sup> Composer votre équipe ou « charger une équipe-type »
- 6 «Enregistrer la composition » en bas à droite de l'écran

**Le matin du match, seul le club RECEVANT « charge les données » du match sur la tablette utilisée pour la rencontre (avec accès internet).**

**Le club VISITEUR doit « transférer sa composition » la veille du match au plus tard.**

*Lorsque la Feuille de Match Informatisée ne peut pas être utilisée (problème technique), **une feuille de match papier doit obligatoirement être réalisée avant match.***

*Retrouvez les informations sur la présentation des licences avant match en [cliquant ici](#)*

### Expiration automatique des mots de passe

Les mots de passe Footclubs expirent automatiquement le 30 Juin et le 31 Décembre.

Chacun doit renouveler son mot de passe au 1er Juillet et au 1er Janvier sur <https://fmi.fff.fr/assistance/>

## Purge des sanctions

### Rappel concernant la purge de sanction (Extrait du PV COMEX FFF du 06/05/2021):

#### *Discipline*

« Afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, il est décidé, selon les conditions et modalités détaillées ci-dessous, ***une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs.*** Afin de tenir compte du fait que certains championnats ne sont pas concernés par la saison blanche, cette dispense d'exécution de peine s'appliquera à compter de la saison 2021/2022 de la manière suivante :

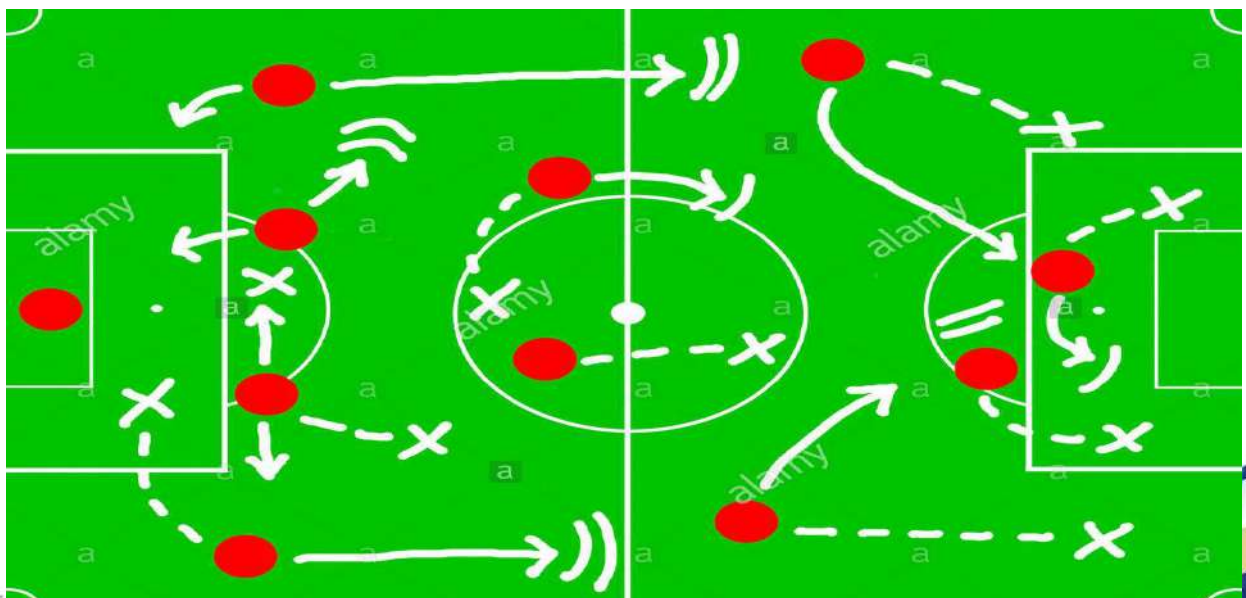
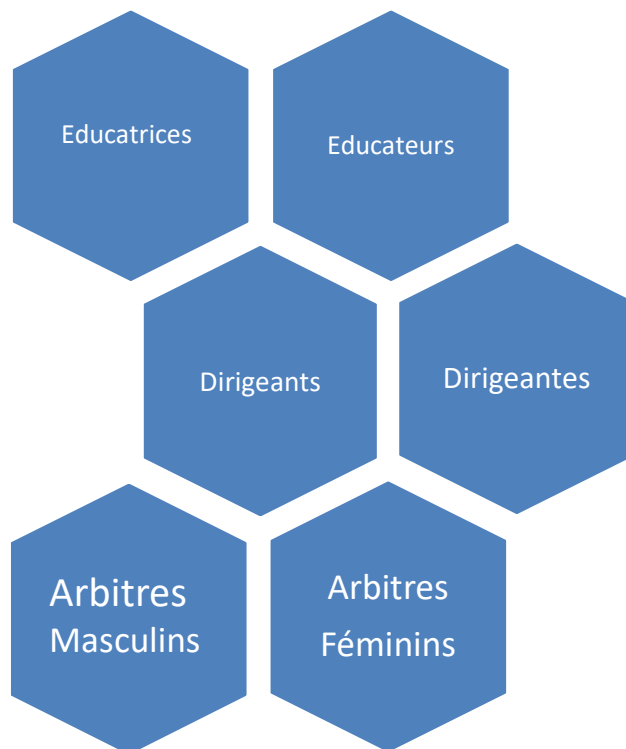
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été arrêté en 2020/2021, il bénéficie alors d'une dispense d'exécution de peine, dans la limite de 6 matchs,
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été maintenu en 2020/2021 (L1, L2, N1, D1 Féminine, D1 Futsal), sa suspension doit alors être purgée, avec cette équipe, selon les modalités habituelles de purge définies à l'article 226 des Règlements Généraux, sans dispense d'exécution.

En ce qui concerne la purge de ce licencié avec une autre équipe de son club, évoluant dans un championnat qui a été arrêté en 2020/2021, il y a lieu d'appliquer la dispense d'exécution de peine fixée ci-avant.

Il est également précisé, comme la saison dernière, que :

- La sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des 6 matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités habituelles de purge de l'article 226 des Règlements Généraux,
- La dispense d'exécution de peine ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques (les suspensions de terrain et les sanctions de matchs à huis clos non purgées en 2020/2021 restent donc à purger en 2021/2022). »

# FORMATIONS





## FORMATIONS EDUCATEURS ET EDUCATRICES

Le département technique, organise des modules CFF1 et CFF2

**CFF1 module U9** : 25 et 26 octobre 2021

**CFF1 module U11** : 28 et 29 octobre 2021 *Ci-joint les lieux des formations*

**CFF2 module U13** : 2 et 3 novembre 2021

Vous retrouverez les modalités d'inscription des formations saison 2021/2022 sur le site de l'IR2F :

<https://paris-idf.fff.fr/formations/>

Pour toute question complémentaire sur le suivi administratif des formations et certifications, veuillez contacter **le correspondant IRFF** :  
Tél : 01 85 90 03 79 - Email : [formations@paris-idf.fff.fr](mailto:formations@paris-idf.fff.fr)

## FORMATIONS DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES



Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/formations/>

Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité

« Consulter la liste des sessions », en bas de page

Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter

Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription

## FORMATIONS INITIALES D'ARBITRAGE

Se connecter à l'adresse <https://district75foot.fff.fr/simple/formations-initiales-darbitres/>

Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité « Consulter la liste des sessions », en bas de page

Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter

Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription



**Session 1** : 6, 7, 13 et 14 novembre 2021.

**Session 2** : 8, 9, 15 et 16 janvier 2022.

**Session 3** : 12, 13, 19 et 20 mars 2022.





## PLANNING DES FORMATIONS 2021/2022

### Calendrier des modules de formation

#### POUR LE DEBUT DE SAISON

#### CFF1

U9 - Module 7-8 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
25/10/2021	26/10/2021	Carpentier

U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
28/10/2021	29/10/2021	Carpentier

#### CFF2

U13 - Module 11-12 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
02/11/2021	03/11/2021	Carpentier

U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité

#### CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans		
Date Début	Date Fin	Localité

SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité

#### MODULES COMPLEMENTAIRES

Gardien de But -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité

#### CERTIFICATIONS CFF1-2-3

DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	LIEU

# PROCÈS-VERBAUX



1

Statut  
Règlements

2

FUTSAL

3

Organisation  
des  
Compétitions



## Procès verbaux







## Commission Statuts et Règlements

### PROCES-VERBAL

Réunion du 21/10/2021

**Président** : M. Gilles POSTERNAK

**Présents** : Mme Nathalie SEVENO – MM. Olivier FOURRIER, Laurent BOUSSOULADE

**Absents** : MM. Nordine DJEDDI, Pierre-Edouard MORLET, Charles DELAUNEY

### RESERVES - RECLAMATIONS

#### Dossier n°4

**Match n°23460229 du 9/10/2021**

**Séniors féminine D1 – PARIS FEMININ FC NICOLAITE CHAILLOT**

Hors la présence de Monsieur FOURRIER

Considérant la feuille de match informatisée où ne figure aucune réserve d'avant match ni observation d'après match,

Considérant le courriel de réclamation adressé par le Président du club de Paris Féminin FC de la boîte officielle du club le 11/10/2021 et dans les délais réglementaires, portant :

- 1°) sur l'absence de double surclassement des joueuses FOURNEAU Jade et OHAYON Elsa du club de NICOLAITE CHAILLOT
- 2°) sur le dépassement du nombre de joueuses mutation hors délai autorisés à participer à la rencontre

La commission demande les observations du club de NICOLAITE CHAILLOT pour le 28 octobre 2021 à 17 heures.

A réception ou non, la commission statuera lors de sa prochaine réunion.

*Cette décision de la Commission Départementale des Statuts et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.*

## Dossier n°5

### Match n°23404929 du 9/10/2021

#### U14 D2 Poule B – Paris 10 RC / Couronnes OFC

Hors la présence de Monsieur FOURRIER

Considérant la réserve portée par le club de Couronnes OFC sur la feuille de match informatisée sur l'éventuelle non-homologation du terrain pour la dire recevable en la forme,

Considérant l'appui de ses réserves transmis le 10 octobre par le président du club Couronnes OFC,

Considérant le courriel du directeur du RC PARIS 10 indiquant que la réserve n'a pas été portée dans les délais réglementaires de 45 minutes avant le coup d'envoi,

Considérant le courriel de Monsieur l'arbitre central confirmant le respect du délai de 45 minutes (réserve déposée à 12h40),

Considérant que le match s'est joué sur le terrain n°2 du stade Louis Lumière au lieu du terrain n°1 initialement prévu,

Considérant qu'à la date de la rencontre, le terrain n°2 du stade Louis Lumière n'était pas homologué.

Par ces motifs et après en avoir délibéré, **la commission décide que la réserve est recevable et fondée, match gagné à Couronnes OFC (3 points, 3 buts) et perdu par pénalité au RC Paris 10 (-1 point, 0 but).**

**Débit RC Paris 10 : 43,50 euros**

**Crédit Couronnes OFC : 43,50 euros**

*Cette décision de la Commission Départementale des Statuts et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.*

## Dossier n°6

### Match n°23409730 du 10/10/2021

#### Seniors D3 poule B- AS PARIS 2/ SALESIENNE DE PARIS 2

Considérant la réserve portée sur la feuille de match informatisée sur la qualification et la participation de tous les joueurs de l'AS PARIS 2 par le capitaine du club de LA SALESIENNE 2 pour la dire recevable en la forme,

Considérant l'appui de ses réserves transmis le 11 octobre par le Directeur du football du club de LA SALESIENNE,

Considérant la consultation de FOOT2000 effectuée par la commission pour tous les joueurs de l'AS PARIS 2 inscrits sur la feuille de match informatisée, la commission constate qu'un joueur TRAORE Boubacar licence n°9603300889 n'a eu sa licence enregistré qu'au 20 octobre 2021, il n'était donc pas qualifié à la date de la rencontre et n'aurait pas dû y participer.

Par ces motifs et après en avoir délibéré, **la commission décide que la réserve est recevable et fondée, match gagné à la Salésienne 2 (3 points, 3 buts) et perdu par pénalité à l'AS PARIS 2 (-1 point, 0 but).**

**Débit AS Paris : 43,50 euros**

**Crédit La Salésienne : 43,50 euros**

*Cette décision de la Commission Départementale des Statuts et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.*

**Dossier n°7****Match n°23930252 du 16/10/2021****U14 D4 poule A- COURONNES OFC 3/ SALESIENNE DE PARIS 3**

Hors la présence de Monsieur BOUSSOULADE

Considérant la réserve portée sur la feuille de match informatisée sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de LA SALESIENNE DE PARIS présent sur la feuille de match par le dirigeant responsable de COURONNES OFC pour la dire recevable en la forme pour le motif suivant : joueurs susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club ne jouant pas le même jour ou le lendemain.

Considérant l'appui de ses réserves transmis le 18 octobre par le Président de COURONNES OFC,

Considérant que l'équipe 1 de la Salésienne de Paris jouait le 16/10/21,

Considérant que l'équipe 2 de la Salésienne de Paris ne jouait pas le 16/10/21,

Considérant qu'il y a lieu de retenir en l'espèce la situation de l'équipe 2 le jour de la rencontre,

Après vérification de la FMI de la rencontre U14 D3 poule B du 25/09/2021 « Espérance Paris 19<sup>e</sup> 3 – Salésienne de Paris 2 », dernière rencontre officielle de l'équipe concernée,

Constatant la participation du joueur PAUCHARD Wilhem licence n°2547510866 à la rencontre citée en objet, ce dernier ayant également participé au dernier match officiel de la Salésienne de Paris 2 en U14 D3.

Par ces motifs et après en avoir délibéré, **la commission décide que la réserve est recevable et fondée, match gagné à Couronnes OFC 3 (3 points, 3 buts) et perdu par pénalité à la Salésienne de Paris 3 (-1 point, 0 but).**

**Débit La Salésienne : 43,50 euros**

**Crédit Couronnes OFC : 43,50 euros**

*Cette décision de la Commission Départementale des Statuts et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.*

Président de séance,  
Gilles POSTERNAK

Secrétaire de séance,  
Laurent BOUSSOULADE



## Commission Futsal

### PROCES-VERBAL n°3

Réunion du 26/10/2021

**Président** : M. Laurent BRUDER

**Présents** : M. Hugo CARCALY

**Assiste** : M. Anthony FOURNIER

### SENIORS FUTSAL

**Match n° 23487133 Vue D'Ensemble / Paris Elite, Seniors D1 du 21/10/2021**

Courriel de Vue D'Ensemble, demandant la modification de la date de la rencontre.

*La commission ne peut donner un avis favorable à cette demande.*

**Match n° 23487131 US Speals / Futsal Paris XVème Seniors D1 du 22/10/2021,**

Courriel l'US Speals, demandant le report de la rencontre. Motif : l'US Speals participe à une rencontre de coupe Nationale de Futsal le 22/10/2021.

*La commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.*

**Match n° 23487127 Vue D'Ensemble / Espace Jeune Charles Hermite Seniors D1 du 16/10/21,**

Courriel de Vue d'Ensemble demandant le report de la rencontre. Motif : Indisponibilité de gymnase.

*La commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.*

**Match n° 23699843 Paris ACASA / Eleven city Futsal Seniors D2 du 14/10/21, concernant la feuille de Rapport de Paris ACASA et d'Eleven city Futsal sur le déroulement de la rencontre.**

*Après lecture des rapports des deux clubs, la commission confirme le score acquis sur le terrain.*

**Match n° 23699851 Cité Rouge 19 Futsal / Sporting Paris Club 3 seniors D2 du 15/10/21.**

Courriel de Cité Rouge 19 Futsal demandant le report de la rencontre. Motif : Manque de licences et d'autorisation de gymnase.

*La commission reporte cette rencontre à une date ultérieure à titre exceptionnel, dû à une inscription tardive de Cité Rouge 19 Futsal en championnat D2.*

**Match n° 23699853 Cité Rouge 19 Futsal / Enfants de la Goutte D'Or Futsal D2 du 22/10/21.**

Courriel de Cité Rouge 19 Futsal demandant le report de la rencontre. Motif : Indisponibilité du gymnase.

*La commission reporte cette rencontre à une date ultérieure à titre exceptionnel, dû à une inscription tardive en championnat D2.*

## REPROGRAMMATION DES MATCHS REPORTEES

### FUTSAL D1

#### 1<sup>ère</sup> journée :

Match n° 23487110 Futsal Paris XVème / CPS10 est remis au 06/11/2021 à 19h00.

Match n° 23487114 Viking Club Paris / Vue D'Ensemble est remis au 06/11/2021 à 21h00.

Match n° 23487113 Espérance Paris 19 / Paris 14 Futsal Club est remis au 13/11/2021 à 16h00.

#### 3<sup>ème</sup> journée :

Match n° 23487120 Paris Elite / CPS 10 est remis au 15/01/2022.

#### 4<sup>ème</sup> journée :

Match numéro 23487127 Vue d'Ensemble / Espace Jeune Charles Hermite est remis au 13/01/2022.

#### 5<sup>ème</sup> journée :

Match n° 23487131 US Speals / Futsal Paris XVème est remis au 17/12/2021 à 19h00.

Match n° 23487134 Paris 14 Futsal Club / Viking club Paris est remis au 17/12/2021 à 20h30.

Match n° 23487133 Vue d'Ensemble / Paris Elite est remis au 16/12/2021 à 20h45.

### FUTSAL D2

#### 1<sup>ère</sup> journée :

Match n° 23699836 US Speals / AF Paris 18 est remis au 05/11/2021 à 19h00.

Match n° 23699832 Enfants de la Goutte D'Or / ESP18 Futsal est remis au 06/11/2021 à 20h00.

#### 2<sup>ème</sup> journée :

Match n° 23699837 ESP18 Futsal / Paris ACASA est remis au 08/11/2021 à 19h00.

#### 3<sup>ème</sup> journée :

Match n° 23699842 Salésienne de Paris / ESP18 Futsal est remis au 28/10/2021 à 20h30.

Match n° 23699846 DFC Paris 19 / CR19 Futsal est remis au 13/11/2021 à 19h00.

#### 4<sup>ème</sup> journée :

Match numéro 23699851 CR19 Futsal / Sporting Club Paris 3 est remis au 14/01/2022 à 22h00.

#### 5<sup>ème</sup> journée :

Match n° 23699853 CR19 Futsal / Enfants de la Goutte D'Or est remis au 16/12/2021 à 22h00.

## INFORMATIONS

### FUTSAL D1

**Courriel du club de Vue D'Ensemble concernant la modification de ses jours de matchs et d'horaires à domicile, passant du samedi à 11h00 au jeudi à 20h45**

*La commission donne son accord.*

### FUTSAL D2

**Courriel de CPS10 demandant la modification de ses horaires de match, passant de 20h45 à 21h00 pour une meilleure organisation.**

*La commission donne son accord.*

### Rappel des Horaires des rencontres Futsal.

**La commission maintient les créneaux des rencontres avec un début de match de 19h00 à 22h00 pour la saison 2021/2022.**

**Au-delà de 22h15 les arbitres seront en mesure de ne pas arbitrer les rencontres et l'équipe recevant se verra donner match perdu.**

**Pour la saison 2022/2023 la commission prévoit de passer de 20h00 à 22h00 afin de se mettre en conformité avec le règlement Futsal de la LPIFF.**

**La commission rappelle également à tous les clubs engagés en championnat Futsal D1 et D2 que les frais d'arbitrage restent à la charge des deux clubs dans un souci d'équité sur l'ensemble de la saison.**

### CRITERIUM JEUNES DE U10 A U18

Dates retenues pour les critères U10/U12/U14 mixte /U16/U18.

Phase aller : début le 13 novembre 2021.

Phase retour : le 5 février 2022.

Les clubs souhaitant obtenir le Label de la FFF doivent déposer leur demande avant le 15/12/21.

Les clubs ayant déjà obtenu le Label FFF :

- Paris 14 Futsal (2019/2022)
- Paris Acasa Futsal (2020/2023)
- Sporting club Paris (2020/2023)

### COUPE DU DISTRICT 75 JEUNES

La commission dans l'attente d'une confirmation de la DJS, prévoit les tours de coupe du District 75 sous forme de mini-championnat, sur 1 demi-journée par catégorie les 27 et 28 décembre 2021.

Les 2 finalistes seront qualifiés pour la finale avec toutes les finales de coupe futsal du District 75.

**Le lundi 27 décembre 2021 pour les :**

U10 : 7 EQUIPES

U12 : 8 EQUIPES

U14 : 7 EQUIPES

**Le mardi 28 décembre 2021 pour les :**

U16 : 7 EQUIPES

U18 : 7 EQUIPES

FEMININE : 9 EQUIPES

### COUPE 75 SENIORS FUTSAL

19 équipes engagés :

- 1<sup>er</sup> tour : pour les 15 équipes de District à jouer entre 03/01/2022 et le 06/02/2022
- 2<sup>ème</sup> tour : pour les 8 qualifiés du 1<sup>er</sup> tour à jouer entre 07/02/2022 et le 06/03/2022
- Quart de finale (entrée des équipes de Ligue) à jouer entre 28/03/2022 et le 22/04/2022
- Demi-finale à jouer entre le 23/04/2022 et le 22/05/2022
- La finale se disputera le jour de toutes les finales Futsal du District 75.

3 équipes R2 PARIS 14 FUTSAL CLUB, SPORTING 2 ET PARIS ACASA 2  
1 équipe R3 FUTSAL PARIS XV

### DETECTIONS

#### U18 :

la détection aura lieu le mercredi 10/11/2021 au Gymnase Raymond Burgard, 251 bis rue de Vaugirard, 75015 Paris, gymnase mis à disposition par le Futsal Paris XVème.  
RDV à 19h00.

La commission demande à chaque club pratiquant en ligue de désigné ses 5 meilleurs joueurs avec si possible un gardien de but.

Les clubs pratiquant en District pourront proposer 3 de leurs meilleurs joueurs avec si possible un gardien de but.

#### U15

La détection devra avoir lieu entre le 15 et le 27/11/2021, les clubs qui souhaiteraient participer à cette détection sont les bienvenues.

### SELECTION DU 75

L'interdistrict en U15 et en U18 devrait avoir lieu le 4 et 11 décembre 2021.



## Commission d'Organisation des Compétitions

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du 26/10/2021

**Président** : M. Jean Jacques BENGUIGUI

**Présents** : MM. Jean François CHERUBIN - Anthony PINTO – Arthur FLEURY

**Absent** : M. Didier DAKOURY

**Assiste** : M. Hamid BELMAHI

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District*

### INFORMATIONS

#### **Rappel à tous les clubs**

*Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.*

*Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.*

### SENIORS

#### CHAMPIONNATS SENIORS

**Courriel du club de l'OL Montmartre** demandant que tous ses matchs à domicile soient programmés à 15h30 pour la saison 21/22.

*La commission accorde la dérogation horaire à l'équipe séniors de l'OL MONTMARTRE pour toute la saison 2021/2022.*

**Courriel du club de Mercenaires Alumni** déclarant le forfait général de son équipe Séniors en D4 Poule A.

*La commission enregistre le forfait général de l'équipe séniors de Mercenaires Alumni et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).*



**Match n° 23926885 Paris XI US / Menilmontant 1871 du 17/10/2021 - Séniors D4 poule A.**

*La commission fixe la rencontre au 14 novembre 2021.*

**CHAMPIONNAT SENIORS CDM****ENFANTS GOUTTE D'OR a déclaré le forfait général après la parution du calendrier.**

*La commission enregistre le forfait général de l'équipe CDM de ENANTS GOUTTE D'OR et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).*

**CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES****Match n° 23460234 Nicolaite Chaillot / FC Solitaires Paris - Seniors F D1 du 23/10/21.**

*A la lecture de la feuille de match, il est constaté l'absence de l'équipe visiteuse.*

*La commission enregistre le 3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe séniors féminine FC SOLITAIRES PARIS et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).*

*En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe séniors Féminines du FC SOLITAIRES Paris et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).*

**CHAMPIONNAT ANCIENS****Courriel de l'ES 16<sup>ème</sup> demandant de jouer tous ses matchs à domicile à 9h15.**

*La commission accorde la dérogation horaire sur le terrain du stade de l'Île de Puteaux pour la saison 21/22.*

**Match n° 23963588 AS Hajduk Veliko / Salesienne - Anciens D2.A du 24/10/21.**

*Courriel de Hajduk Veliko nous informant que les 2 équipes étaient présentes mais les squatteurs n'ont pas voulu libérer le terrain de repli.*

*Au vu de la feuille de match et des explications fournies par le club recevant, la commission donne match à jouer le **14 novembre 2021**.*

**Match n° 23963666 Enfants Goutte d'Or / Minhotos - Anciens D2.B du 10/10/21.**

*La commission fixe la rencontre au 14/11/2021.*

**Match n°23963658 Paris US Suisse / Enfants Goutte d'Or - Anciens D2.B du 31/10/21.**

*Courriel de Paris US Suisse demandant le report de la rencontre. Motif : terrain occupé par des manifestations exceptionnelles pour le week-end de la Toussaint.*

*La commission fixe la rencontre au 09 janvier 2022.*

**Match n° 23433896 La Salesienne / Camilienne SP - Anciens D1 du 17/10/21.**

*La commission fixe la rencontre au 14/11/2021.*

**JEUNES****U14****Coupe U14****Match n° 23966826 Ternes PO / ESC 20<sup>ème</sup> - Coupe U14 du 30/10/21**

*Courriel du club de l'ESC Paris 20 déclarant son forfait avisé.*

*La commission enregistre le forfait de l'équipe U14 de l'ESC 20<sup>ème</sup>*

*L'équipe de Ternes PO est qualifiée pour le prochain tour de la Coupe U14.*

**Championnat U14****Match n° 23930445 RC Paris 10 / RC 18 - U14 D4.B du 23/10/21**

Courriel de RC Paris 18 demandant le report de la rencontre, au motif : reprise des entrainements après l'ouverture de Bobigny.

*Hors présence de M. Anthony PINTO, à la lecture de la feuille de match et après vérification du nombre de licences valides U13 et U14 de RC Paris 18 en application de l'article 7.9.3 des RSG du district 75, il s'avère que le club n'est pas en mesure d'aligner une équipe d'au moins 8 joueurs au jour du match, la commission donne match perdu par forfait (-1 point) à RC PARIS 18 et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).*

**Match n° 23930444 Pitray Olier 2 / Nicolaïte Chaillot 3 - U14 D4. B du 23/10/21**

*La commission fixe la rencontre au 27/11/2021.*

**Match n° 23427225 P.U.C. 3 / Nicolaïte Chaillot 2 - U14 D3. A du 23/10/21**

*La commission fixe la rencontre au 27/11/2021.*

**Match n° 23404254 Nicolaïte Chaillot / ES Seizieme - U14 D1 du 16/10/21**

*La commission fixe la rencontre au 27/11/2021.*

**Match n° 23427242 Couronnes OFC 2 / La Salésienne 2 - U14 D3.B du 16/10/21**

*La commission fixe la rencontre au 27/11/2021.*

**Match n°23404927 : Antillais Paris 19 / Enfants de Passy U14 D2. B du 09/10/21.**

*La commission fixe la rencontre au 27/11/2021.*

**Match n° 23427246 AS Paris / FC Solitaires 3 - U14 D3.B du 16/10/21**

*A la lecture de la feuille de match, il est constaté l'absence de l'équipe visiteuse.*

*La commission enregistre le 3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe 3 du FC SOLITAIRES et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).*

*En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe 3 U14 du FC SOLITAIRES Paris et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).*

**Match n° 23427223 Enfants Goutte d'Or / Centre de Paris AS - U14 D3. A du 23/10/21**

*A la lecture de la feuille de match, il est constaté l'absence de l'équipe visiteuse.*

*La commission enregistre le 1er forfait de l'équipe de CENTRE DE PARIS AS et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).*

**U16****Coupe U16****Match n° 24108894 ESC 20 / AS Centre de Paris - Coupe U16 du 24/10/21**

Courriel de du club de l'ESC Paris 20 déclarant son forfait avisé.

*La commission enregistre le forfait de l'équipe U16 de l'ESC 20<sup>ème</sup>*

*L'équipe de l'AS CENTRE DE PARIS est qualifiée pour le prochain tour de la Coupe U16 Départementale 75.*

**Match n° 24108891 Enfants GO / Petits Anges - Coupe U16 du 24/10/21**

Courriel de Enfants GO déclarant son forfait avisé.

*La commission enregistre le forfait de l'équipe U16 des ENFANTS GOUTTE D'OR*

*L'équipe de PETITS ANGES PARIS est qualifiée pour le prochain tour de la Coupe 16 Départementale 75.*

**Match n° 24108901 Championnet Sport / Couronnes OFC - Coupe U16 du 24/10/21.**

La commission fixe la rencontre au 14/11/2021.

### Championnat U16

#### Match n° 23927195 OL Montmartre / La Camillienne - U16 D3 du 17/10/21

Courriel de La Camillienne nous informant que le match n'a pas eu lieu à cause du refus du club recevant d'effectuer le contrôle du pass sanitaire.

La commission décide de mettre le dossier en délibéré dans l'attente de la feuille de match et du rapport du club OL MONTMARTRE.

#### Match n° 23434200 : RC Paris 10/ Solitaires FC - U16 D2.A du 26/09/21.

La commission fixe la rencontre au 14/11/2021.

#### Match n° 23434390 PUC 2 / AF Paris 18 - U16.D2.B du 17/10/21.

La commission fixe la rencontre au 14/11/2021.

#### Match n° 23434478 ES Parisienne 2 / CFFP 3, U16 D3. A du 17/10/21.

Après lecture de la feuille de match, la commission constate que l'ES Parisienne n'avait pas le nombre suffisant de joueurs pour disputer la rencontre, enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de l'ES Parisienne et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).

## U18

### Coupe U18

#### Match n° 24064248 Minis and Maxis / Petits Anges - Coupe U18 du 24/10/21.

Courriel de MINIS AND MAXIS du 19/10/21, nous informant ne pas disposer de terrain pour les 15 jours à venir.

La commission fixe la rencontre au 19/12/2021 sur les installations de PETITS ANGES.

### Championnat U18

#### Match n°23965358 Trops FC / Minis and Maxis - U18.D3.B du 17/10/21.

La commission fixe la rencontre au 14/11/2021.

Courriel de AF Paris 18 demandant l'engagement d'une équipe supplémentaire en dernière division du championnat U18.

**Celle-ci jouera tous ses matchs à domicile à 11h30 au stade des Poissonniers.**

Après contrôle de la faisabilité, la commission donne son accord, l'équipe 2 de AF PARIS 18 prend la place de l'exempt 1 en U18 D3 poule C.

#### Match n° 23433949 Paris CA 14 / ES Parisienne - U18 D1 du 24/10/21.

Courriel de CA Paris 14, nous informant du dysfonctionnement de la tablette, ils ont établi une feuille de match papier mais l'ES Parisienne n'arrivait pas à télécharger les licences voir rapport de l'arbitre.

Après lecture de la feuille de match, la commission donne match perdu (0 point) à l'équipe de l'ES Parisienne pour défaut des obligations administratives.

## FEUILLES de MATCH MANQUANTES

### 1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

SENIORS FEMININES D1 : Match n° 23460235 CAMILLIENNE S.12<sup>ème</sup> / PARIS XVII POUCHET du 23/10/21.

U14 D4.B : Match n° 23930440 PITRAY OLIER PARIS 2 / RACING CLUB 18 du 16/10/21.

U14 D3.C : Match n° 23427333 ENFANTS DE PASSY 2 / MONTMARTRE OL du 16/10/21.

U14 D3.C : Match n° 23427404 PARIS ALESIA FC 2 / PARIS FC 2 du 23/10/21.

Coupe U16 : Match n° 23957384 TROPS / ESC XVème du 24/10/21.  
 U16 D3.B : Match n° 23927195 OL MONTMARTRE / CFFP 3 du 17/10/21.  
 U16 D3.D : Match n° 23927374 ESC XVème / PUC 3 du 17/10/21.  
 U18 D1 : Match n° 23433949 PARIS CA / ES PARIENNE du 24/10/21.  
 ANCIENS D1 : Match n° 23433899 PARIS 15O. / RACING CLUB 18 du 17/10/21.

**2<sup>ème</sup> APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES** : Il est demandé au club visiteur un rapport

CDM D1 : Match n° 23485877 PARIS 15 AC / SOLITAIRES FC du 26/09/2021.  
 U14 D2.A : Match n° 23404472 PARIENNE ES (2) / SOLITAIRES FC (2) du 09/10/2021.  
 U16 D2.B : Match n° 23434383 PARIENNE ES / AS PARIS du 26/09/2021.

## FORFAITS GENERAUX

### SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

### SENIORS D4

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)  
 MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)

### SENIORS CDM

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)

### SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/2021)  
 FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)

### U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

### U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/2021)  
 ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/2021)

### U14 D3

ESC XVème (PV du 05/10/2021)  
 ES PARIENNE (PV du 19/10/2021)  
 FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

### U14 D4

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/2021)

### ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/2021)

### ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/2021)  
 PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

## TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

### COUPE 75 SENIORS

Tour de cadrage le 28/11/21

### COUPE 75 U18

1/16 de finale le 09/01/22  
 1/8 de finale le 20/02/22

### COUPE 75 U16

1/16 de finale le 24/10/21  
 1/8 de finale le 28/11/21

### COUPE 75 U14

tour de cadrage le 23/10/21  
 1/16 de finale le 27/11/21

### COUPE 75 Anciens MODIFICATION DU PLANNING

Tour de cadrage le 09/01/22  
 1/8 de finale 30/01/22

# Annexes



Horaires des  
matches



Calendrier



Annexes



PLU

# HORAIRES OFFICIELS DES RENCONTRES



## RENCONTRES DU DIMANCHE

SENIORS DAM	15H00
U18	13H00
U16	13H00
CDM	09H00
ANCIENS et + 45Ans	09H00
U11 et U13 FEM.	11h00

## RENCONTRES DU SAMEDI

SENIORS FEMININES	17H30
U14	16H00
U13	15H00
U12	14H00
U11	11H00
U10	10H00
U9	9H00
U6	11H00
U11 et U13 FEM.	11h00

# CALENDRIER PREVISIONNEL SAISON 2020/2021

dates	FORMATION	U6/U7	U8/U9	U10	U11	U12	U13	U11 F	U13F	U15F	
Jeudi 2/09		RENTREE SCOLAIRE									
Samedi 4/09											
Jeudi 9/09		FORMULAIRE D'ENGAGEMENT U6/U7 U8/U9 CRIT U10 CRIT U11 CRIT U12 CRIT U13 CRIT U11F CRIT U13F CRIT U15F CRIT U18F CRIT SENIOR FEM A 7									
Samedi 11/09											
Samedi 18/09											
Lundi 20/09		REUNION RESPONSABLE ECOLE DE FOOT									
Dimanche 26/09									parisienne 6 foot		
Lundi 27/09		REUNION RESPONSABLE FOOT FEMININ									
Samedi 2/10											
Lundi 4/10		REUNION RESPONSABLE FUTSAL									
		PHASE 1									
Samedi 9/10		Plateau 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	
Samedi 16/10		Plateau 1	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	
Samedi 23/10											
	Modules CFF1					TOUSSAINT	Détection U13 INF				
Samedi 30/10	Modules CFF2	VACANCES SCOLAIRE DU 22/10 AU 7/10									
Mercredi 3/11		interdistrict U16									
Samedi 6/11		interdistrict U15									
Samedi 13/11		Plateau 2	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	
Samedi 20/11		Plateau 2	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	
Samedi 27/11			challenge/coupe	FESTIFOOT U13 1ER TOUR			interdistrict U15F				
Samedi 4/12		Plateau 3	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	
Samedi 11/12		Plateau 3	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	
Samedi 18/12											
Samedi 25/12		NOËL									
Samedi 1/01		VACANCES SCOLAIRE D'liste U13 INF									
Samedi 8/01		Plateau 4									
Samedi 15/01			challenge/coupe	FESTIFOOT U13 2E TOUR			FESTIFOOT U13 2E TOUR				
Samedi 22/01		Festifoot	Festifoot	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	
Jeudi 27/01		FORMULAIRE AJUSTEMENT ENGAGEMENT/BRASSAGE PHASE 2									
Samedi 29/01		PHASE 2/ BRASSAGE									
Samedi 5/02		Plateau 5	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	
Samedi 12/02			challenge/coupe	FESTIFOOT U13 3E TOUR			FESTIFOOT U13 3E TOUR				
Samedi 19/02		Plateau 4	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	
Samedi 26/02		HIVER									
Samedi 5/03		VACANCES SCOLAIRE DU 18/02 AU 7/03									
Samedi 12/03		Plateau 6	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	
Samedi 19/03		Plateau 5	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	
Samedi 26/03		Plateau 7	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	
Samedi 2/04		Plateau 6	challenge/coupe	FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE			FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE				
Samedi 9/04		Plateau 8	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	
Samedi 16/04		WEEK END DE PÂQUES									
Lundi 18/04											
Samedi 23/04											
mercredi 27/04									interdistrict U14F		
Samedi 30/04						PRINTEMPS	Interdistrict U14				
Samedi 7/05		VACANCES SCOLAIRE DU 22/04 AU 9/05									
Samedi 14/05						FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE			FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE		
Samedi 21/05		Festifoot à 5	Festifoot à 8	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	
Jeudi 26/05		ASCENSION									
Samedi 28/05											
Samedi 04/06											
Lundi 6/06						PENTECÔTE					
Samedi 11/06					finale u11 reg	INTERCLUB		finale U11 reg			
Samedi 18/06		JOURNEE NATIONAL DEBUTANT (confirmation FFF)									
Samedi 25/06						CEREMONIE CLOTURE DE SAISON			fillofoot reg		

